EDC

LA CAUTION PARTENAIRE

RAPPORT ANNUEL 2023



RETROUVEZ-NOUS SUR

www.eurocaution.net

RAPPORT ANNUEL 2023

SOMMAIRE

4
Organigramme EDC

5
«L'edc encore plus présent Aux côtés des buralistes»
Par Lucien Labouré, Président du Groupe EDC et Olivier de Pommery, Directeur général du Groupe EDC

6
Le Conseil d'Administration

7
Activités de l'EDC

8
Rapport d'activité de l'exercice 2023

18
Faits marquants 2023 et perspectives 2024

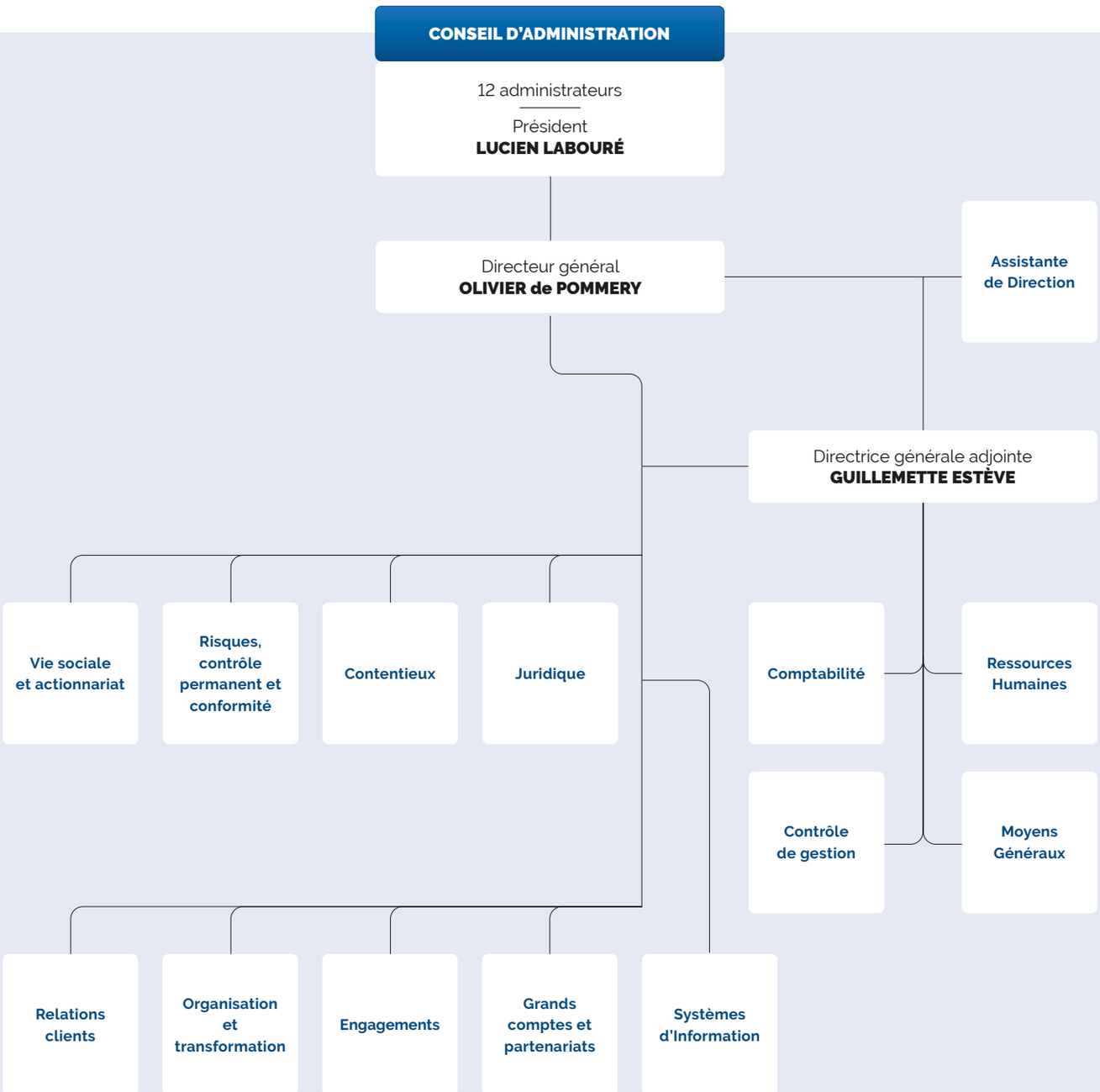
19
Comptes annuels 2023

22
Notes annexes aux comptes 2023

37
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

39
Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale

LA CAUTION PARTENAIRE



L'EDC ENCORE PLUS PRÉSENT AUX CÔTÉS DES BURALISTES

L'année 2023 a encore une fois montré la solidité de l'EDC, lui permettant ainsi d'accompagner les buralistes avec un niveau de qualité toujours inégalé. Ainsi, lors des émeutes, l'EDC s'est engagé avec les acteurs de la profession pour accompagner au mieux les buralistes touchés par ces incivilités afin de leur permettre de rouvrir leur commerce au plus vite.



Lucien Labouré
Président
du Groupe EDC

L'année 2023 a connu une activité commerciale soutenue avec notamment une présence terrain importante afin d'être au plus proche de nos clients et de nos partenaires. Ces actions commerciales, couplées à notre nouvelle politique tarifaire et notre nouvelle politique de risque, ont permis de limiter les actions de la concurrence.

En outre, l'EDC continue la transformation de son modèle opérationnel avec les impacts associés sur les frais généraux en raison du renforcement de certaines fonctions clés et de l'amélioration de son système d'information. Le coût du risque augmente significativement, reflétant ainsi la dégradation de l'environnement économique tel qu'anticipé fin 2022.

Enfin, l'adaptation de notre politique de placements financiers a extériorisé des plus-values latentes améliorant ainsi le résultat.

Tous ces éléments permettent de dégager un résultat net de 7,2 M€ permettant de satisfaire à notre stratégie de versement de dividende et de renforcement significatif de nos fonds propres.

Selon sa stratégie, l'EDC continuera en 2024 à innover pour toujours mieux servir ses clients et partenaires qui la reconnaissent comme l'acteur de référence de la caution des buralistes. Dans un contexte de marché particulier, où la hausse des prix ne compense plus la baisse des ventes de tabac, les buralistes peuvent toujours compter sur le soutien et la technicité de l'EDC pour leur permettre d'appréhender au mieux cette nouvelle situation.



Olivier de Pommery
Directeur Général
du Groupe EDC

ADMINISTRATEURS



LUCIEN LABOURÉ

Président du Conseil d'Administration de l'EDC.
Président du Comptoir Fiduciaire de Paris et Directeur Général jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS. Administrateur de la Mudetaf.
Co-gérant de l'entreprise Labouré-Caussanel.
Gérant de l'entreprise Aubrac Segala Immo.
Président de l'EDC SP depuis le 06/01/2021.



CATHERINE SABOURET

Administrateur de la Fondation Valentin Haüy.
Membre du Conseil de Surveillance de S.T. Dupont.
Membre du Conseil de Direction de Pathé.



MICHEL GUIFFÈS

Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS



ALAIN SAUVAGE

Trésorier Général de la Confédération Nationale des Buralistes de France.
Gérant de la SCI Sauvageonne.
Président de la Fédération Départementale de la Marne.
Président de la Fédération Est des Buralistes.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES BURALISTES

Représentée par son Président M. Philippe Coy.
Administrateur de la Mudetaf. Administrateur du Centre National de Formation des Buralistes. Président du conseil de surveillance de la Coopérative des buralistes. Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn.



LOGISTA FRANCE

Représentée par sa Présidente
Mme Mathilde Keszey-Goffard
Présidente de Logista France SAS. Présidente de Logista Retail France SAS. Présidente Directrice Générale de Logista France Holding SA. Co-gérante de Logista Freight France SARL. Administratrice de Flexis SAS (depuis le 01/09/2024)



DOMINIQUE ARNAUD

Gérante de la SNC Arnaud.



RENÉ LE PAPE

Administrateur de la Mudetaf.
Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS.



JEAN-PAUL MENGEON

Vice-Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France.
Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative des Buralistes de France.
Trésorier du Centre National de Formation des Buralistes.
Président de la Fédération Départementale des Buralistes de Savoie et de la Fédération des Buralistes de Dauphiné-Savoie.



JACKY RÉVILLÉ

Administrateur de la Mudetaf.



VALÉRIE DULHOSTE

Directrice Générale de LOGISTA France SAS, à compter du 15/07/2022
Directrice Générale de Société Allumettière Française SAS, à compter du 15/07/2022
Administratrice Logista France Holding

CENSEURS



JEAN-CLAUDE BINARD



FRANÇOIS DUTREIL

Président de Ducidis (SAS).
Président de Une Maison A Part (SAS). Vice-Président du Conseil de Surveillance de Cegos SA.
Administrateur de NCHH (SAS).
Administrateur de NCII (SAS).
Administrateur de SHOPPER MARKETING ET CIES (SAS).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
DELOITTE & ASSOCIÉS
Marjorie Blanc Lourme

EXCO PARIS ACE
Emmanuel Charrier

DIRIGEANTS EFFECTIFS

OLIVIER de POMMERY
Directeur général

GUILLEMETTE ESTÈVE
Directrice générale adjointe

LE CAUTIONNEMENT

Pendant l'année 2023, notre société a poursuivi ses activités de cautionnement dans les principaux domaines suivants au bénéfice :

1 DES PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION DU TABAC

- Cautionnement sous l'égide de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects : cautionnement des crédits réglementaires accordés par les fournisseurs aux débitants de tabac (crédit à la livraison ; crédit de stock ; crédit saisonnier).
- Cautionnement de prêts à la modernisation des points de vente
- Cautionnement de prêts à l'acquisition de fonds de commerce
- Cautionnement en faveur d'un fournisseur agréé auprès des Douanes

2 DE PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES (NOTAIRES, COMMISSAIRES DE JUSTICE, MANDATAIRES ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, ETC.)

- Cautionnement de prêts à la création ou à l'acquisition d'étude

3 DES EXPLOITANTS DE POINTS DE VENTE DU PARI MUTUEL URBAIN

- Cautionnement des sommes dues au PMU par les exploitants d'un poste d'enregistrement des paris.

4 DES EXPLOITANTS DE POINTS DE VENTE DE LA FRANÇAISE DES JEUX

- Cautionnement des sommes dues à la Française des Jeux (FDJ) par leurs clients détaillants en jeux « de grattage » et « de tirage » de la Française des Jeux.

5 DES DIFFUSEURS DE PRESSE

- Cautionnement des sommes dues aux dépositaires de presse par leurs clients diffuseurs de presse.

6 DE SOCIÉTÉS DE RECOUVREMENT AYANT LA NÉCESSITÉ POUR EXERCER LEUR ACTIVITÉ DE DISPOSER D'UNE CAUTION

En complément de ces activités et pour continuer de participer à la diversification des buralistes, nous avons mis en place des cautions en faveur de CASINO/FRANPRIX, en faveur de la SNCF permettant à nos clients de vendre des billets de train, de la FDJ permettant à nos clients d'encaisser le paiement des impôts et des amendes dus par le contribuable.

Une prestation est également en place avec un éco-organisme.

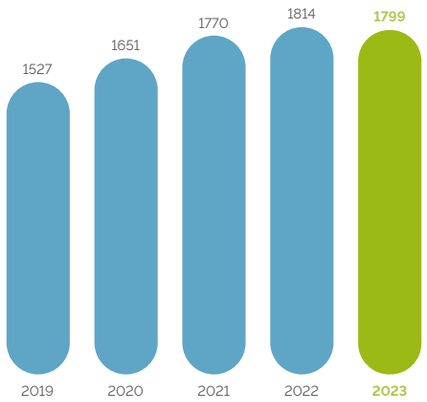
Ces activités se sont traduites par une stabilité des engagements donnés. Cette constance est portée par les engagements hors Tabac (cautions amortissables et augmentation des engagements jeux). Les engagements Tabac sont en baisse (-4,38%), suite à l'impact de la baisse des ventes du tabac en 2022 (impact sur 2023)..



Engagements donnés

(en millions d'euros)

Au 31 décembre 2023, la société accordait 45.979 cautionnements aux débitants de tabac, valideurs PMU, détaillants en jeux de la Française des Jeux, diffuseurs de presse, vendeurs CASINO et SNCF ou détenteurs de prêts pour les buralistes et professions réglementées.



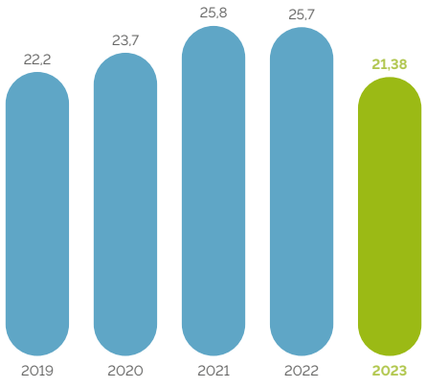
1 799 M€
AU 31/12/2023
contre 1 814 M€ en 2022

-0,86 %

Chiffre d'affaires (produits de l'activité de cautionnement)

(en millions d'euros)

La modification de notre politique tarifaire au bénéficie des acteurs de la profession explique la baisse du chiffre d'affaires en 2023. La légère baisse des engagements en 2023 y contribue également mais de manière marginale.



21,8 M€
AU 31/12/2023
contre 25,7 M€ en 2022

-15,16 %

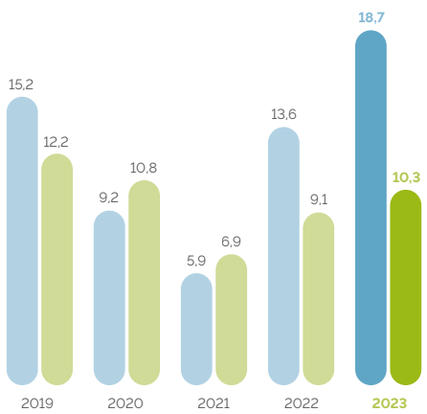
Sinistres

(en millions d'euros)

Comme attendu après trois années atypiques en raison de la crise Covid et des soutiens des acteurs publics, les sinistres sont repartis à la hausse en valeur sans toutefois revenir complètement au niveau pré-crise (en % des engagements donnés). Ainsi en 2023, le solde des flux financiers enregistrés sur les sinistres se traduit par un déficit de 8,4 M€ plus élevé qu'en 2019.

Sinistres

Récupérations



SINISTRES

18,7 M€
AU 31/12/2023
contre 13,6 M€ en 2022

+37,45 %

RÉCUPÉRATIONS

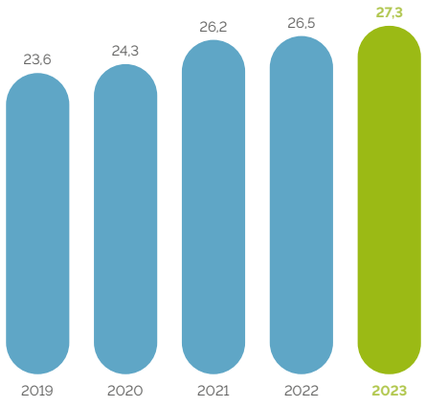
10,3 M€
AU 31/12/2023
contre 9,1 M€ en 2022

+12,72 %

PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION DEPUIS CINQ ANS

Produit net bancaire

(en millions d'euros)

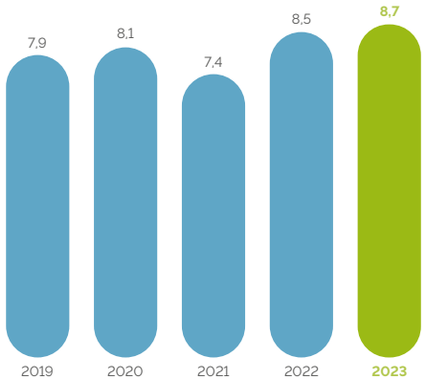


27,3 M€
AU 31/12/2023
contre 26,5 M€ en 2022

+3,00 %

Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)

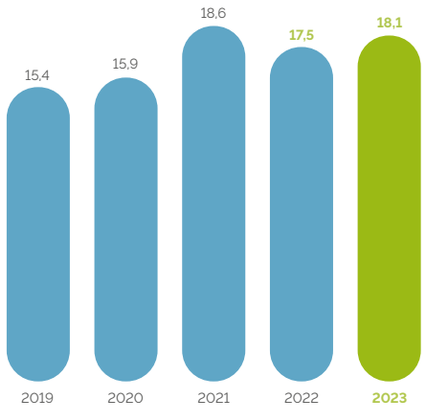


8,7 M€
AU 31/12/2023
contre 8,5 M€ en 2022

+1,92 %

Résultat brut d'exploitation

(en millions d'euros)

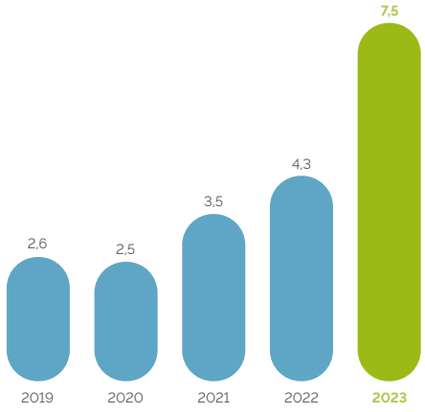


18,1 M€
AU 31/12/2023
contre 17,5 M€ en 2022

+3,13 %

Coût du risque

(en millions d'euros)

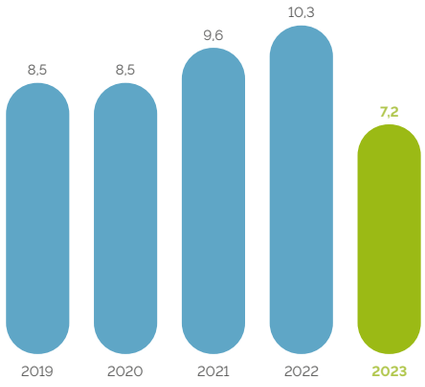


7,5 M€
AU 31/12/2023
contre 4,3 M€ en 2022

+73,56 %

Résultat après impôt

(en millions d'euros)



7,2 M€
AU 31/12/2023
contre 10,3 M€ en 2022

-30,18 %

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2023

Le nombre de demandes de cautionnement est en baisse de -9% par rapport au précédent exercice. La variation concernant l'activité tabac est de -16,45% et -4,50% pour l'activité jeux par rapport à 2022. Pour rappel, la crise sanitaire et ses périodes de confinement avaient provoqué une hausse des transactions sur les fonds de commerce. Cette baisse est liée aux ralentissements des transactions et l'entrée sur le marché d'un concurrent.

Le montant des engagements sur les cautions « fournisseurs » enregistre une diminution de -1,98% (-4,38% pour l'activité tabac) et on observe que la part des cautionnements « jeux, presse, PMU et autres » représente à présent 20,93% (vs 18,95% en 2022) du total des engagements délivrés par la société.

Les montants des engagements concernant les cautions de prêts progressent significativement pour les professions réglementées et s'élèvent à 31,8 M€ pour la clientèle buraliste et 150,7 M€ pour ceux des professions réglementées contre respectivement 32,5 M€ et 123,1 M€ en 2022.

Les efforts en matière de développement commercial se sont poursuivis puisque les engagements hors tabac délivrés progressent de 8,27% (contre 11,89% en 2022), avec +29,65% pour le PMU, +5,09% pour l'activité Jeux de la Française des Jeux et +6,90% concernant la Presse.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de 28,5 M€ (+7.16%) et se détaille comme suit

Commissions de caution et recettes diverses	21 786 625 €
Intérêts et produits assimilés	1 277 621 €
Gains sur opérations des portefeuilles et placements assimilés	5 447 038 €
Total	**28 511 284 €**

Le PNB s'est élevé à 27,3 M€ contre 26,5 M€ durant l'exercice 2022, soit une variation de +3,0%.

La réallocation du portefeuille de placement sur des produits monétaires pour profiter de la hausse des taux a permis d'extérioriser les plus-values latentes et permet de dégager +5,5 M€ auxquels s'ajoutent les rendements monétaires pour 1,3 M€.

Au 31 décembre 2023, le total des plus-values latentes résiduelles du portefeuille de placement est de 3,3 M€.

Il a été également constaté une provision pour dépréciation des titres détenus par EDC sur sa filiale CFP pour 2 M€.

Concernant l'activité de caution, la révision de la tarification au profit des buralistes fin 2022 impacte en année pleine le PNB 2023 pour -4 M€.

Dans un contexte inflationniste, les charges d'exploitation enregistrent une augmentation limitée à 1,92% par rapport à l'an dernier pour finir à 8,7 M€.

Les contentieux à la charge de l'entreprise sont en augmentation de 37,45 % en valeur par rapport à 2022 (soit 18,7 M€ contre 13,6 M€ en 2022). Leur nombre augmente de 32,9% (soit 838 contre 620). À 10,3 M€, les récupérations sur l'ensemble des sinistres constatés ces dernières années augmentent de 12,72%. Les conditions de recouvrement des créances contentieuses sont à surveiller en lien avec les évolutions réglementaires et la modification de la politique de risque de l'EDC.

Le coût du risque 2023 qui tient compte de la sinistralité observée et attendue ainsi que de la performance de recouvrement réalisée par la filiale, s'établit à 7,5 M€ et enregistre une hausse de 73,56%.

Le résultat s'établit de la façon suivante :

Le résultat courant avant impôt s'établit à	10 592 664 €
Après prise en compte	
❯ du résultat exceptionnel de	0 €
❯ de l'impôt sur les bénéfices de	-3 431 924 €
❯ de la reprise aux amortissements dérogatoires de	7 137 €
le bénéfice de l'exercice 2023 s'élève à	**7 167 877 €**
contre	**10 266 127 €**
soit une différence de	**-3 098 251 €**

Ces chiffres prennent en compte les pertes définitives sur créances contentieuses de l'exercice ainsi que les réintégrations des provisions constituées.

Le résultat net de l'impôt sur les sociétés s'établit à 7 167 877 €.

ACTIONNARIAT

Au 31/12/2022, la Confédération Nationale des Buralistes détenait plus du vingtième mais moins du dixième du capital social.

ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Néant

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les opérations sociales ne se prêtent :

- ni à la recherche proprement dite ;
- ni à la quête systématique d'activités nouvelles d'un autre genre.

La Société n'engage donc aucune dépense en matière de recherche et de développement.

PRISES DE CONTRÔLE ET PRISE DE PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Rappelons que l'EDC possède, au 31/12/2023, les 11 000 actions qui composent le capital social de la SAS Comptoir Fiduciaire de Paris, société de recouvrement qui gère notamment les créances contentieuses de l'EDC, soit 100% de détention et les 10 000 actions qui composent le capital social de la SAS EDC Services et Prestations, qui exerce une activité commerciale et de prestation de services, soit 100 % de détention.
Les comptes sociaux du CFP, établis pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, font ressortir un chiffre d'affaires de 3 750 K€ contre 3 586 K€ au 31 décembre 2022 (+4,57%). Le résultat net comptable est de +389 K€ contre +454 K€ au 31 décembre 2022.
Les comptes sociaux de l'EDC SP pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 font ressortir un chiffre d'affaires de 2.488 K€ contre 1.942 K€ au 31 décembre 2022 et un résultat après impôt de +19,9 K€ contre –82,3 K€ au 31 décembre 2022.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Le montant global des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 13 017 €.

DÉCOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article L.441-6-1 et à l'article D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture du dernier exercice, soit au 31 décembre 2023, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Article D. 441 I.- 1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

- 2 factures sont concernées :
  - Pour une échéance de 1 à 30 jours un montant total de 4 965,21 € HT
- Le pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice s'élève à 0,16 % pour une échéance de 1 à 30 jours
- Il n'y a aucune facture relative à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.
- Le délai de paiement de référence utilisé pour le calcul des retards est le délai légal (art. L.443-1 du code du commerce).

EXPOSÉ SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

PORTEFEUILLE DE TITRES

TITRES DE PLACEMENT
(en euros)

Ils se ventilent de la manière suivante :

	2023	2022
Titres à revenus fixe	1 000 000	1 000 000
Provisions pour dépréciation des obligations	-970 064	-750 301
Titres à revenu variable	111 346 676	152 381 827
Provisions pour dépréciation des SCPI et OPCVM	-166 000	-649 276
Provisions pour dépréciation des contrats de Capitalisation	0	0
Intérêts courus et dividendes à recevoir	103 190	225 654
Total	**111 313 802**	**152 207 903**

À noter, la baisse du portefeuille titres de -41 M€ s'explique par une réallocation des fonds détenus précédemment en fonds commun de placement vers des DAT et comptes courants rémunérés afin de bénéficier des taux monétaires attractifs en 2023.

TITRES DE PARTICIPATION
(en euros)

Il s'agit des titres des filiales, le Comptoir Fiduciaire de Paris et EDC Services et Prestations :

	2023	2022
Participation dans le capital du CFP	5 921 067	5 921 067
Participation dans le capital d'EDC SP	1 000 000	1 000 000
Provision pour dépréciation	-5 103 316	-3 103 316
Total net	**1 817 751**	**3 817 751**

La provision pour dépréciation concerne les titres du CFP mais également une dépréciation 2020 et 2021 des titres EDC SP à hauteur de 1.000 K€, soit l'intégralité des titres EDC SP.
Les titres du CFP ont été dépréciés de 2M€ au cours de l'exercice 2023.

DOSSIERS CONTENTIEUX NON CLÔTURÉS

Le solde de ces dossiers s'élève à 35 938 439 € contre 29 056 584 € pour l'exercice précédent, soit une variation de +23,68 %.
Ces dossiers sont provisionnés à hauteur de 24 632 787 € contre 19 700 400 € en 2022.

COMMENTAIRES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Le résultat 2023 aura l'impact suivant sur les capitaux propres :

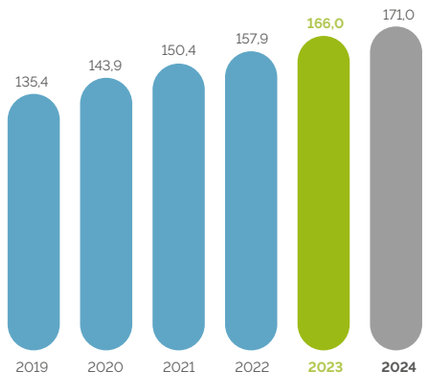
Les fonds propres de la société au 31 décembre 2023 (hors provisions réglementées, subvention d'investissement, résultat et avant l'affectation du bénéfice de l'exercice 2022) s'élèvent à :	166 005 505,71 €
Si la proposition d'affectation du résultat est adoptée, le montant de la réserve statutaire sera augmenté de :	3 583 938,00 €
et la réserve facultative de :	1 423 938,59 €
Ce qui porte le montant des capitaux propres à :	**171 013 382,30 €**
Soit une augmentation de :	3,02%

La conjoncture, la diversification des activités et le renforcement des règles prudentielles imposent à l'EDC de poursuivre sa politique de renforcement des fonds propres.

Le graphique, ci-dessous, détaille l'évolution des fonds propres sur les 5 dernières années et celle attendue si l'affectation du résultat 2023 est adoptée par l'AGO (171 M€ soit une progression de +3,02%).

Fonds propres comptables

(en millions d'euros)



166 M€
AU 31/12/2023
contre 157,9 M€ en 2022

+5,16 %

COMMENTAIRES SUR LE HORS BILAN

Il s'agit des engagements donnés et reçus qui se détaillaient, au 31 décembre 2023, de la manière suivante :

ENGAGEMENTS DONNÉS
(en euros)

Il s'agit des engagements de cautions délivrés au profit des clients de l'EDC :

Activité tabac	1 277 762 661
Activité PMU	21 821 853
Activité jeux de la FDJ	271 498 081
Activité presse	33 756 296
Établissements financiers	0
Douanes	4 934 300
SNCF	18 000
Recouvrement	1 248 719
Comptoir Fiduciaire de Paris	303 157
Alcome	3 718 452
Cautions amortissables	182 551 840
Total des engagements donnés	**1 798 554 249**

ENGAGEMENTS REÇUS
(en euros)

Il s'agit des engagements reçus d'établissements de crédit en regard des engagements donnés par la société[1] :

Activité tabac	27 718 833
Activité PMU	0
Activité jeux de la FDJ	8 500
Activité presse	36 800
Établissements financiers	0
Total des engagements reçus	**27 764 133**

(1) Outre ces engagements, l'EDC détient également des garanties qui ne sont pas reprises dans le bilan publiable mais figurent dans l'annexe (note 16) : Nantissements sur fonds de commerce (445 225 K€) et garanties diverses (273 K€).

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe EDC comprenait les sociétés suivantes :
- COMPTOIR FIDUCIAIRE DE PARIS SA détenue à 100 %
- EDC Services et Prestations détenue à 100 %

Les comptes consolidés qui ont été, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du code de commerce, soumis à l'approbation de l'assemblée générale, font l'objet d'un rapport séparé.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui a été validée lors de l'AG du 11 mai 2023 fait apparaître un bénéfice de 7 167 876,59 € :

1 À titre de premier dividende :	0,67 € par action, soit pour 720 000 actions	482 400,00
2 À titre de deuxième dividende :	2,33 € par action, soit pour 720 000 actions	1 677 600,00
3 À la réserve facultative		1 423 938,59
4 À la réserve statutaire		3 583 938,00
Total égal au montant à répartir		**7 167 876,59**

Le montant des réserves s'établira à 158 953 382 € (réserve légale : 1 206 000 € ; réserve statutaire : 96 548 418 € et réserve facultative : 61 198 963 €) accroissant le volume des fonds propres.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

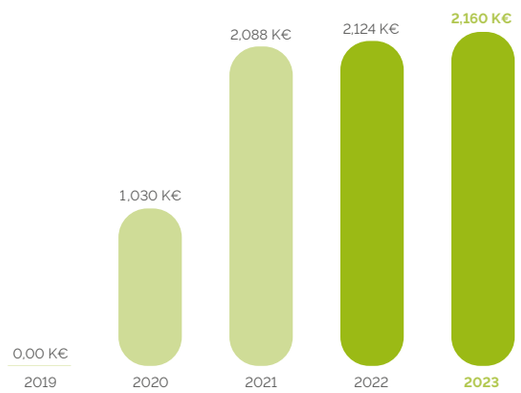
	2021	2022	2023
Dividendes totaux	2 088 000 €	2 124 000 €	2 160 000 €
Dividendes nets par action	2,90 €	2,95 €	3,00 €
Nombre d'actions	720 000	720 000	720 000

la masse des dividendes mis en distribution absorbera 2 160 000 € (482 400 € + 1 677 600 €), pour un dividende de 3,00 € par action, et serait payable avant le 30 juin 2024 ou au plus tard neuf mois à compter de la clôture de l'exercice..

Dividendes

3,00 € PAR ACTION

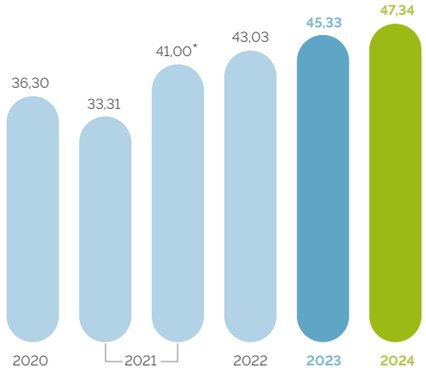
2 160 000 €
DE DIVIDENDES (2023)



Valeur de négociation de l'action

(en euros)

47,34 € (+4,42 %)



La détermination de la valeur de négociation de l'action tient compte non seulement de la valeur de l'action N-1 mais également des résultats des 3 derniers exercices ainsi que des dividendes à verser au titre de l'exercice N.

Pour mémoire, une distribution de réserve avait également été réalisée en 2021 (AGM 22/10/2021) pour un total de **1 022 400€**.

** Suite à l'Assemblée Générale Mixte du 22 octobre 2021, la valeur de l'action a été fixée à 41€*

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons que les conventions suivantes ont été examinées par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2023 qui a maintenu et/ou renouvelé, ou donné son autorisation à leur exécution.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2023 :
Il n'y a pas eu de conventions conclues au cours de l'exercice 2023.

Conventions conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2023 :

• Convention signée entre l'EDC et M. Lucien LABOURÉ du 25 mai 2022 fixant les conditions et le montant de l'indemnité qui serait versée à M. Lucien LABOURÉ dans l'hypothèse où, à l'initiative de la société EDC, il serait mis un terme au mandat de Président du Conseil d'Administration de M. Lucien LABOURÉ sauf :
- dans le cas où son activité se poursuivrait soit dans le cadre d'un nouveau mandat social, soit dans le cadre d'un contrat de travail au-delà de la date de cessation de son mandat prévue statutairement,
- dans le cas où M. Lucien LABOURÉ serait à l'initiative de la cessation anticipée de son mandat,
- dans le cas d'une faute grave ou lourde reconnue définitivement comme telle judiciairement.

• Convention entre l'EDC et LOGISTA France du 2 mai 2007 formalisant les conditions auxquelles le fournisseur perçoit, pour le compte de l'EDC, les commissions de caution facturées à leurs clients communs. La facturation au titre de l'exercice 2023 s'élève à 8 615,40 € TTC.

• Convention tripartite du 3 juillet 2019, révisée par avenant à effet du 1er juillet 2021 entre l'EDC, LOGISTA France et le CFP renouvelant le Pôle de surveillance. La facturation au titre de l'exercice 2023 ressort à 101 614,80 € TTC.

INFORMATIONS AU TITRE DE BÂLE III

INFORMATIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2023, les fonds propres de base Catégorie 1, avant prise en compte du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, se décomposent de la manière suivante :

Capital social	12 060 000 €
Réserve légale	1 206 000 €
Réserve statutaire	87 831 416 €
Réserve facultative	56 765 962 €
Immobilisations incorporelles	-569 574 €
Total	**157 293 804 €**

Le ratio de fonds propres s'établit à 19,82 %. Le montant des fonds propres prudentiels est de 164 290 709 € à comparer au minimum réglementaire de 66 308 226 €.

EXPOSITION AUX RISQUES ET MÉTHODES UTILISÉES

L'ensemble des expositions aux risques est calculé en méthode standard.

Montants d'exposition pondérés pour le risque de crédit	778 890 045 €
Montant total d'exposition au risque opérationnel	49 962 786 €

OBJECTIF ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

L'exposition de l'EDC à ses risques clients est limitée par la division de ses engagements. Par ailleurs, l'EDC a la volonté d'exercer la garantie d'activités pour lesquelles elle estime avoir une expertise réelle. Son système d'analyse/décision et son dispositif de contrôle interne sont conçus pour la préserver d'éventuels dysfonctionnements internes majeurs.

L'exposition, à ce jour, prioritairement concentrée sur le secteur d'activité tabac est sans doute un facteur d'aggravation de l'impact des crises, mais la robustesse de son système de gestion des contentieux a démontré son efficacité durant les crises de ces dernières années.

Cependant, pour minimiser ce risque produit et sectoriel, l'EDC a engagé depuis plusieurs années des actions de diversification lui permettant de diminuer son risque sectoriel historique.

Dans cet esprit de diversification, l'EDC a mis en œuvre dès 2018 des solutions de cautions pour les prêts amortissables non seulement pour les buralistes mais également pour les professions réglementées.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATIONS

De par son activité, la société ne recourt pas aux services de salariés professionnels des marchés. Les rémunérations de ses dirigeants sont fixées par le Conseil d'Administration.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LISTE DES MANDATS EXERCÉS

Nom	Fonctions exercées au sein d'autres sociétés commerciales
LUCIEN LABOURÉ Président	Président du Comptoir Fiduciaire de Paris et Directeur Général jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS. Administrateur de la Mudetaf Co-gérant de l'entreprise Labouré-Caussanel Gérant de l'entreprise Aubrac Segala Immo Président de l'EDC SP depuis le 06/01/2021
OLIVIER BERTHE de POMMERY Directeur général	Directeur Général Délégué Comptoir Fiduciaire de Paris depuis le 04/07/2022 Directeur Général Délégué EDC SP depuis le 11/01/2022
MICHEL GUIFFÈS Administrateur	Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS
RENÉ LE PAPE Administrateur	Administrateur de la Mudetaf Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS
JEAN-PAUL MENGEON Administrateur	Vice-Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative des Buralistes de France Trésorier du Centre National de Formation des Buralistes Président de la Fédération Départementale des Buralistes de Savoie Président de la Fédération des Buralistes de Dauphiné-Savoie
JACKY REVILLÉ Administrateur	Administrateur de la Mudetaf
MATHILDE KESZEY-GOFFARD Représentant permanent de Logista France Administrateur depuis le 1er février 2023	Présidente de Logista France (la Présidence ayant été assurée par Compania de Distribution Intégral Logista Holdings SA du 1er au 31 janvier 2023) Présidente de Logista RETAIL France Co-gérante de Logista Freight France Présidente Directrice Générale de Logista France Holding
PHILIPPE COY Représentant permanent de la Confédération Nationale des Buralistes de France - Administrateur	Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France Administrateur de la Mudetaf Administrateur du Centre National de Formation des Buralistes Président du conseil de surveillance de la Coopérative des buralistes Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn
CATHERINE SABOURET Administrateur	Administrateur de la Fondation Valentin Haüy Membre du Conseil de Surveillance de S.T. Dupont Membre du Conseil de Direction de Pathé
ALAIN SAUVAGE Administrateur	Trésorier Général de la Confédération Nationale des Buralistes de France Président de la Fédération Départementale de la Marne Président de la Fédération Est des buralistes Gérant de la SCI Sauvageonne Membre du COSUR de Nickel Directeur de la publication du Losange
VALÉRIE DULHOSTE Administrateur	Directrice Générale de LOGISTA France SAS, à compter du 15/07/2022 Directrice Générale de Société Allumettière Française SAS, à compter du 15/07/2022 Administratrice Logista France Holding
DOMINIQUE ARNAUD Administrateur	Gérante de la SNC ARNAUD

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant



FAITS MARQUANTS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

EDC est l'acteur spécialisé de référence sur le marché de la caution Tabac (créé par les buralistes et au service des buralistes), et détient la place de leader face aux banques universelles.

En 2022, la CAMCA (filiale assurance du Groupe Crédit Agricole) a lancé une offre spécifique sur la caution Tabac qui n'a eu que peu d'impact jusqu'à présent.

Afin d'assoir sa position de partenaire des buralistes, l'EDC a mis en œuvre depuis deux ans les actions de transformation de son modèle économique et de ses process. Ainsi, les politiques de risque et de tarification ont été revues pour permettre aux buralistes d'obtenir un service dédié au juste prix.

Pour 2024, il est attendu une diminution du chiffre d'affaires de l'EDC avec l'impact de la baisse de la livraison de tabac (observée depuis 2022 partiellement compensée par l'augmentation successive des prix) et l'impact de la concurrence.

Le fort nombre de mutations constaté ces dernières années devrait décroitre du fait de la remontée des taux d'intérêt qui rend l'acquisition de fonds de commerce plus difficile.

En ce qui concerne la charge du risque, la reprise de la sinistralité s'est accentuée au cours de l'année 2023, tout en restant inférieure à la moyenne historique.

Cette tendance devrait se poursuivre en 2024. Pour y faire face, l'EDC peut s'appuyer sur son savoir-faire historique, sur les provisions constituées dans cette optique ces dernières années ainsi que sur ses fondamentaux solides.

BILAN ACTIF
(en milliers d'euros)

	NOTE	2023	2022
Caisses, Banques Centrales, C.C.P.		–	–
Créances sur les Etablissements de Crédit & Assimilés	2	67 349	24 563
Opérations avec la Clientèle	3	11 320	9 361
Obligations & Autres Titres à revenu fixe	4	30	250
Actions & Autres Titres à revenu variable	5	111 284	151 958
Participations et autres titres détenus à long terme		–	–
Parts dans les entreprises liées	6	1 840	3 831
Immobilisations Incorporelles	7	1 715	570
Immobilisations Corporelles	7	3 557	3 787
Autres actifs	8	12 182	11 087
Comptes de régularisation	9	88	89
Total de l'actif		**209 365**	**205 496**
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements d'ordre de la clientèle	16	–	1 804 192

BILAN PASSIF
(en milliers d'euros)

	NOTE	2023	2022
Dettes envers les établissements de crédit		5	5
Comptes créditeurs de la clientèle (à terme)	10	1 727	2 729
Autres Passifs	11	11 713	14 181
Comptes de régularisation	12	7 529	6 453
Provisions pour risques & charges	13	15 204	13 978
Capitaux propres (hors FRBG)	15	173 188	168 150
Capital souscrit		12 060	12 060
Réserves		153 946	145 803
Provisions réglementées et subventions d'investissement	14	14	21
Report à nouveau		–	–
Résultat de l'exercice		7 168	10 266
Total du passif		**209 365**	**205 496**
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de garantie	16	–	37 254

COMPTE DE RÉSULTAT
(en milliers d'euros)

	NOTE	2023	2022
Intérêts et produits assimilés	17	589	5
Intérêts et charges assimilées	17	0	–
Revenus des titres à revenu variable	18	689	922
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	19	3 640	-540
Autres produits d'exploitation bancaire	20	22 388	26 138
Autres charges d'exploitation bancaire	21	-55	-67
PRODUIT NET BANCAIRE		**27 251**	**26 458**
Charges générales d'exploitation	22	-8 695	-8 531
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	23	-464	-385
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**18 092**	**17 542**
Coût du risque	24	-7 500	-4 321
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**10 592**	**13 221**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	25	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**10 592**	**13 221**
Résultat exceptionnel	26	0	–
Impôt sur les bénéfices	27	-3 432	-2 962
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		7	7
RÉSULTAT NET		**7 168**	**10 266**

NATURE DES INDICATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (€)	12 060 000	12 060 000	12 060 000	12 060 000	12 060 000
Nombre d'actions émises	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires[1] (€)	23 322 681	24 388 922	26 580 861	26 607 311	28 511 284
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions (€)	14 362 436	15 919 643	17 454 156	16 714 262	18 959 990
Impôts sur les bénéfices (€)	4 411 521	4 964 160	5 498 736	2 962 477	3 431 924
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions (€)	8 507 531	8 500 799	9 598 216	9 598 216	7 167 877
Montant des bénéfices distribués (€)	-	1 029 600	2 088 000	2 124 000	2 160 000[2]
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
Bénéfice après impôts,mais avant amortissements et provisions (€)	14	15	17	19	22
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions (€)	12	12	13	14	10
Montant des bénéfices distribués (€)	-	1,43	2,90	2,95	3,00[2]
PERSONNEL					
Nombre de salariés	37	41	39	39	43
Montant de la masse salariale (€)	2 305 657	2 303 297	2 758 944	2 667 358	2 781 695[3]
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, retraite complémentaire, etc.) (€)	995 934	1 005 628	1 162 097	1 219 205	1 307 891[3]

1 Le chiffre d'affaires reprend les intérêts et produits assimilés, les revenus des titres à revenu variable, les gains ou pertes sur opérations financières et les commissions et recettes diverses.

2 Il s'agit du montant des dividendes dont la distribution est proposée par le conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

3 La masse salariale et les coûts associés sont impactés par le départ négocié de salariés.

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La Société ayant le statut de société de financement, les comptes sont établis conformément au règlement ANC n°2016-07 relatif au plan comptable général, d'une part, et aux adaptations prévues pour les établissements de crédit et sociétés de financement par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, d'autre part.
Les comptes sociaux ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes d'évaluation et de l'indépendance des exercices.
La Société établit par ailleurs des comptes consolidés en raison du contrôle exclusif qu'elle exerce sur le Comptoir Fiduciaire de Paris et sur EDC Services et Prestations. Ces comptes sont établis selon la méthode de l'intégration globale.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de leur nature (effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable) et de leur portefeuille de destination (transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme).
Hors les titres des filiales qui sont classés comme parts dans les entreprises liées, la société ne possède que des titres de placement.
Les actions et autres titres à revenu variable sont inscrits au bilan à leur coût d'achat.
A la clôture de l'exercice, ils sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation.
Pour les titres côtés, cette valeur est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les revenus sont comptabilisés en « Revenus des titres à revenu variable ».
Les obligations et autres titres à revenu fixe sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.
Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement sont enregistrées au compte de résultat et étalées prorata temporis sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.
Les titres représentatifs de parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est enregistrée dès qu'une moins-value latente est constatée entre l actif net comptable minoré de l'endettement net à la clôture de l'exercice et la valeur d'acquisition.
A la clôture de l'exercice, ces titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres côtés, des cours de bourse les plus récents.
Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les éventuelles moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique «Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées» du compte de résultat.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou, pour les immobilisations créées, à leur coût direct de production.
D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations.
Les durées moyennes retenues sont les suivantes :

Logiciels bureautiques	1 an
Logiciels métiers	3 à 8 ans
Constructions	20 à 36 ans
Agencements des constructions	5 à 20 ans
Installations et aménagements	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 à 10 ans
Mobiliers de bureau	5 à 20 ans
Matériels informatiques et bureautiques	3 à 8 ans

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions concernant les engagements par signature et les sinistres non déclarés.
Les provisions pour risque sur engagements par signature visent à évaluer la probabilité d'avoir à constater une perte sur des sinistres intervenant à la suite de la mise en jeu d'un engagement de caution. La démarche retenue pour l'évaluation de ce risque a consisté à analyser, sur la base des 10 dernières années, le coût technique du risque par rapport aux cautionnements donnés. Le coût technique du risque est défini ici comme la probabilité d'avoir à constater dans les exercices à venir une perte sur un sinistre intervenu à la suite d'une mise en jeu d'une caution accordée.
Les risques ont été évalués au taux de 0,246 % de l'encours.
Les engagements existants pour des clients faisant par ailleurs l'objet d'un contentieux (engagements douteux) sont provisionnés spécifiquement. Une étude de chacun de ces engagements est réalisée et un taux de provision est déterminé individuellement. Le taux moyen de la provision au 31/12/2023 est de 24,71 %.
La provision pour risque à recevoir évalue la probabilité d'avoir à constater une perte pour des sinistres survenus pendant l'exercice mais pour lesquels la mise en jeu de l'engagement de caution n'interviendra que sur les exercices à venir. Les sinistres à recevoir de l'exercice sont évalués sur la base des sinistres reçus postérieurement à la clôture des 3 derniers exercices.
Le taux de sinistralité de l'année 2023 a été encore inférieur à la moyenne de cycle pré Covid. Par conséquent, la provision Covid n' a pas été reprise.

COÛT DU RISQUE

La rubrique «Coût du risque» comporte les dotations nettes ou reprises nettes aux provisions pour risques de contreparties et les pertes nettes sur créances irrécouvrables.
En raison de la crise sanitaire une provision statistique supplémentaire a été comptabilisée afin d'anticiper les sinistres à venir.

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun evénement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice 2023.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel enregistre les charges et produits inhabituels et significatifs qui ont une forte probabilité de ne pas survenir à nouveau.

EVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun évenement post clôture n'est intervenu

NOTE 2

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)

	2023	2022
COMPTES ET PRÊTS À TERME		
Comptes à vue détenus par l'EDC	46 206	21 557
Comptes à terme	21 144	3 005
Total	**67 349**	**24 562**

NOTE 3

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	AUGMENTATION	DIMINUTION	2023
Montant brut des créances impayées à la suite de la mise en jeu de la caution	29 056	18 718	11 836	35 938
Provision pour dépréciation des créances impayées	- 19 700	- 10 522	- 5 590	- 24 633
Montant des commissions de caution impayées	94	24	-	118
Provision pour dépréciation des commissions impayées	- 89	- 30	- 15	- 103
Montant des loyers impayés	40	–	6	34
Provision pour dépréciation des loyers impayés	- 40	–	- 6	- 34
Valeur nette au bilan	**9 361**	**8 190**	**6 231**	**11 320**

Les créances sont enregistrées pour leur valeur brute et font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur espérée de remboursement.
Il s'agit exclusivement de créances douteuses, dont l'échéance est initialement inférieure à 3 mois, qui ne peuvent donner lieu à une quelconque ventilation par échéance en raison du caractère aléatoire de leur recouvrement.
Elles résultent des paiements effectués à la suite de la mise en jeu de notre garantie et font, comme chaque année, l'objet d'une provision individuelle selon l'estimation du risque de non recouvrement. S'y ajoutent les commissions impayées des clients. L'évolution des créances impayées brutes et des provisions associées est mentionnée dans les tableaux de variation des immobilisations et de variation des provisions.

NOTE 4

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	ACQUISITIONS	VENTES REMBOURSEMENTS	2023
Titres à revenu fixe :				
Obligations secteur privé	1 000	-	-	1 000
Bons de trésorerie	-	-	-	-
Certificats de Dépots Négociables	-	-	-	-
Intérêts courus		-	-	-
Valeur brute au bilan	**1 000**	**-**	**-**	**1 000**

Provisions pour dépréciation des Obligations	- 970
Valeur nette au bilan	**30**

L'état des échéances selon la durée des placements et hors les intérêts se présente comme suit :

Durée résiduelle inférieure à 1 an	-
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans	-
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	1 000
Total	**1 000**

La valorisation du Portefeuille titres au 31/12/2022 en K€ se décompose comme suit :

	VALEUR BRUTE	PROVISIONS DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE COMPTABLE	VALORISATION AU 31/12/2023
Obligations secteur privé	1 000	-970	30	30
Bons de trésorerie	-	-	-	-
Certificats de Dépots Négociables	-	-	-	-
Total	**1 000**	**-970**	**30**	**30**

Une dotation de dépréciation sur les obligations a été effectuée pour 220 K€ en 2023 en adéquation avec leur valeur de marché.

NOTE 5

ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	ACQUISITIONS	VENTES REMBOURSEMENTS	2023
Titres à revenu variable :				
OPCVM Monétaires	-	-	-	-
OPCVM Obligataires	39 483	61 971	26 344	75 110
OPCVM Diversifiées	-	-	-	-
Contrat de Capitalisation	94 578	-	67 933	26 645
Parts de SCPI	18 321	-	8 729	9 592
Dividendes à recevoir	225	103	225	103
Valeur brute au bilan	**157 507**	**11 826**	**16 725**	**152 607**
Provisions pour dépréciation des FCP et des parts de SCPI	- 649	-	- 483	- 166
Provisions pour dépréciation des Contrats de Capitalisation	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	**151 958**	**62 074**	**102 748**	**111 284**

NOTE 6

PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Participation au capital de la SA Comptoir Fiduciaire de Paris	5 921	5 921
Participation au capital de la SAS EDC Services et Prestations	1 000	1 000
Créances rattachées à des titres de participation	22	13
Provision pour dépréciation des titres	- 5 103	- 3 103
Valeur nette au bilan	**1 840**	**3 831**

Au cours de l'exercice 2023, une dépréciation supplémentaire de 2M€ a été comptabilisée sur les titres du CFP. Le montant de la dépréciation a été calculé avec la méthode DCF. Les principales informations financières concernant ces filiales sont les suivantes :

COMPTOIR FIDUCIAIRE DE PARIS SA (en milliers d'euros)	AU 31/12/2023
Capital	1 001
Réserves et Report à nouveau	1 187
Quote part du capital détenu	100%
Résultat 2022 sous réserve d'approbation par l'AG	389
Valeur brute des titres détenus	5 921
Valeur comptable nette des titres détenus	1 818
Montant des prêts et avances accordées	3 500
Montant des cautions et avals donnés	303
Montant des dividendes encaissés en 2023	-
Chiffre d'affaires HT	3 750
Au 31/12/2023, l'EDC détenait une créance de 3 308,46€. Les honoraires hors taxes facturés par le CFP en 2023 à l'EDC se sont élevés à 1 098 263,72 € HT, soit une charge pour l'EDC de 1 317 916,69 € TTC.	

EDC SERVICES ET PRESTATIONS (en milliers d'euros)	AU 31/12/2023
Capital	1 000
Réserves et Report à nouveau	-881
Quote part du capital détenu	100%
Résultat 2022 sous réserve d'approbation par l'AG	20
Valeur brute des titres détenus	1 000
Valeur comptable nette des titres détenus	-
Montant des avances et comptes courants accordés	6 400
Montant des cautions et avals donnés	-
Montant des dividendes encaissés en 2023	-
Chiffre d'affaires HT	2 294
Au 31/12/2023, l'EDC détenait aucune créance sur sa filiale. Les honoraires hors taxes facturés par EDC Services et Prestations en 2023 à l'EDC se sont élevés à 193 758,19 € HT, soit une charge pour l'EDC de 232 509,83 € TTC.	

NOTE 7

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	ENTRÉES ACQUISITIONS	SORTIES REMBOURSEMENTS	2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences	1 647	199	-	1 846
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	287	1 170	- 111	1 346
	1 934	**1 369**	**- 111**	**3 192**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Exploitation				
Terrains	47	-	-	47
Constructions	331	-	-	331
Aménagements et constructions	3 213	33	-	3 246
Aménagements en cours	-	-	-	-
Installations Agencement	693	45	-	738
Matériels et Mobiliers	194	5	-	199
Matériels informatiques	471	37	-	508
Matériel de transport	40	-	-	40
Hors Exploitation				
Terrains	81	-	-	81
Constructions	720	-	-	720
Travaux et constructions	938	-	-	938
	6 728	**120**	**-**	**6 848**
Total	**8 660**	**1 489**	**- 111**	**10 039**

VARIATION DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	2023
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences	1 365	112	-	1 477
	1 365	**112**	**-**	**1 477**
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Exploitation				
Constructions	21	-	-	21
Aménagements et constructions	825	204	-	1 029
Installations Agencement	415	48	-	463
Matériels et Mobiliers	148	6	-	154
Matériels informatiques	371	47	-	418
Matériel de transport	39	-	-	39
Hors Exploitation				
Constructions	271	17	-	288
Aménagements et constructions	847	31	-	878
	2 937	**353**	**-**	**3 290**
Total	**4 302**	**465**	**-**	**4 767**

NOTE 8

AUTRES ACTIFS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Créances clients sur commissions	1 037	146
Sommes à encaisser sur le recouvrement des contentieux du mois de décembre		
Créances LOGISTA	-	132
CVAE	-	7
TVA	4	
Avance sur salaires	-	5
Partenaires	49	35
Locataires	-	1
Gestionnaire immeuble	12	16
Débiteurs divers	106	95
Gestionnaire contentieux	925	608
Impôts Société	-	1 886
Créance filiale sur intégration Fiscale	149	156
Avance en compte courant	9 900	8 000
Total	**12 182**	**11 087**

Au cours de l'exercice 2023, la société mère EDC a versé au CFP une somme de 3,5 M€, par ailleurs EDCSP a remboursé 1,6 M€.

NOTE 9

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Charges constatées d'avance	82	88
Produits à recevoir	6	1
Acompte sur factures	-	-
Total	**88**	**89**

NOTE 10

COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Gages espèces	1 727	2 729
Total	**1 727**	**2 729**

NOTE 11

AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Dépôts reçus des locataires	19	19
Dépôts reçus du locataire CFP	8	8
Fournisseurs dus	81	63
Fournisseurs FNP	683	781
Dettes sociales courantes	870	687
Dettes fiscales courantes	67	66
Impôts Société	1 350	-
Dividendes à payer	35	25
Sinistres à payer	632	784
Actionnaire à rembourser	802	801
Clients créditeurs	6 922	10 673
Fournisseurs d'immobilisations	102	16
Gestionnaire contentieux	-	-
Créditeurs divers Gage Espèces	2	2
Créditeurs divers	2	
Gestionnaire Immeuble	-	-
Débours Frais de Nantissement	138	256
Dette filiale intégration fiscale	-	-
Total	**11 713**	**14 181**
Dont dettes supérieures à 5 ans :	0	0
Dont dettes supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans :	0	0

NOTE 12

COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Produits constatés d'avance	7 309	6 259
Charges à payer	220	194
Total	**7 529**	**6 453**

NOTE 13

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	2023
Provisions pour risque sur engagements donnés	4 432	210	-	- 158	4 484
Provisions pour risque sur sinistres à venir	8 717	1 254	- 499	- 480	8 992
Provisions pour risque sur engagements douteux	629	1 385	-	- 449	1 565
Provisions pour charges	200	163	- 103	- 97	163
Total	**13 978**	**3 012**	**- 602**	**- 1 184**	**15 204**

La provision pour risque sur engagement y compris les cautions amortissables est évaluée à 0,246% des engagements donnés
Les provisions pour risques sur sinistres à recevoir ont été évaluées à 56,00% du montant des sinistres à recevoir prévus au 31/12/2023.
Les provisions pour risque sur engagements douteux sont évaluées individuellement. Elles correspondent en moyenne à 24,71 % des engagements douteux. Le taux de sinistralité de l'année 2023 a été encore inférieur à la moyenne de cycle pré Covid. Par conséquent, la provision Covid n' a pas été reprise.

NOTE 14

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Amortissements dérogatoires	14	21
Total	**14**	**21**

Les amortissements dérogatoires enregistrent la différence entre les amortissements calculés sur la base de la durée prévisionnelle d'utilisation de l'immobilisation et la durée plus courte admise par les règles fiscales.

NOTE 15

CAPITAUX PROPRES (HORS PROVISIONS RÈGLEMENTÉES)

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	AFFECTATION RÉSULTAT 2021	DIMINUTIONS	2023
Capital social (720 000 actions de 16,75 €)	12 060			12 060
Réserve légale	1 206			1 206
Réserves facultatives	56 766	3 009	-	59 775
Réserves statutaires	87 831	5 133	-	92 964
Résultat	10 266	-		7 168
Dividendes distribués	-	2 124	-	-
Total	**168 129**	**10 266**	**-**	**173 173**

NOTE 16

HORS BILAN

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Engagements donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit	-	10 000
Cautions administratives et fiscales d'ordre de la clientèle	1 277 763	1 336 272
Autres garanties d'ordre de la clientèle	520 792	467 920
*Dont caution délivrée à la filiale CFP **	*303*	*303*
Total	**1 798 554**	**1 814 192**
Engagements reçus		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	-	10 000
Engagements reçus d'établissements de crédit en garantie des cautions d'ordre de la clientèle	27 764	37 254
Nantissement de fonds de commerce	392 238	445 225
Autres garanties	259	273
Total	**420 261**	**492 752**

* Les critères de calcul du montant de la garantie financière imposée par décret et contrôlée par l'association professionnelle à laquelle adhère le CFP se calculent sur la base des fonds à reverser aux clients.

Au 31/12/2023, la répartition des engagements donnés par taux de couverture des engagements reçus est, en milliers d'euros, la suivante :

TAUX DE COUVERTURE	ENGAGEMENTS DONNÉS	GARANTIES REÇUES D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	AUTRES GARANTIES
Inférieur à 30 %	1 329 358 812	8 688 231	866 024	9 000
Entre 30% et 70%	83 880 880	16 378 174	25 444 232	153 710
Supérieur à 70%	384 897 379	2 697 726	365 927 718	96 634
Total	**1 798 137 071**	**27 764 131**	**392 237 974**	**259 344**

Les engagements reçus sont retenus et classés en fonction de leur qualité pour un montant ne pouvant excéder, par cautionnement, le montant de l'engagement donné.

Compte personnel de formation (CPF) :
Depuis le 1er janvier 2015 la gestion du CPF a été confiée à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).
Les engagements dus par la société au titre des indemnités conventionnelles de fin de carrière ont été évalués à la somme de 111 000 €.

NOTE 17

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Revenus des titres de placement	-	-
Intérêts des comptes courants servis par les établissements de crédit	-	-
Revenus comptes à terme	589	5
Etalements décotes	-	-
Total	**589**	**5**

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

Etalements primes	-	- 1
Total	**-**	**- 1**

NOTE 18

REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Dividendes et autres revenus d'actions	689	922
Total	**689**	**922**

NOTE 19

GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Produits nets et moins values sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 376	-213
Dotations et reprises sur provisions sur titres de placements	- 1 736	- 327
Total	**3 640**	**- 540**

La forte augementation des produits financiers provient de la nouvelle politique d'investisement de l'EDC.
En effet, EDC a dû céder plusieurs placements engendrant des plus values importantes.

NOTE 20

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Commissions de caution crédits Tabac	16 011	19 499
Commissions de caution PMU	175	120
Commissions de cautions jeux et autres	5 601	5 270
Droits d'entrée	-	791
Dommages et intérêts	264	185
Loyers immeuble Saint-Pétersbourg	338	271
Produits divers	-	1
Total	**22 388**	**26 138**

NOTE 21

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Frais de compte	- 53	- 64
Cotisation Fonds de Garantie des Dépôts	- 2	- 3
Total	**- 55**	**- 67**

NOTE 22

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Frais de personnel		
Appointements	- 2 782	- 2 667
Production immobilisée	-	-
Variation provision congés payés	- 53	- 59
Jetons de présence	- 101	- 170
Abondement PEE	- 121	- 125
Charges sociales	- 1 296	- 1 202
Taxes	- 385	- 371
Intéressement	- 99	- 98
Provision RH	43	24
Sous-total	**- 4 794**	**- 4 668**

Frais administratifs		
Impôts et taxes	- 223	- 263
Honoraires	- 2 543	- 2 496
Production immobilisée	-	-
Autres charges d'exploitation	- 1 181	- 1 162
Sous-total	**- 3 947**	**- 3 921**

Charges d'exploitation non bancaires		
Intérêts sur rente viagère	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total	**-**	**-**

Divers Produits		
Produits divers	51	76
Charges diverses	- 5	- 18
Sous-total	**46**	**58**

Total	**- 8 695**	**- 8 531**

NOTE 23

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations incorporelles	- 112	- 62
Sur immobilisations corporelles	- 352	- 323
Sous-total	**- 464**	**- 385**

Dépréciations sur immobilisations		
Dépréciations des immobilisations incorporelles	-	-
Sous-total	**-**	**-**

Total	**- 464**	**- 385**

NOTE 24

COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Dotations de l'exercice à la provision pour créances impayées	- 10 522	- 6 957
Dotations de l'exercice à la provision pour commissions impayées	- 30	- 13
Reprises de provisions pour créances impayées	5 590	5 370
Reprises de provisions pour commissions impayées	15	18
Pertes sur sinistres	- 1 569	- 1 797
Récupérations sur ex sinistres	41	32
Récupérations via LOGISTA	238	249
Dotations aux provisions s/engagements donnés	- 210	- 221
Reprises de provisions s/engagements donnés	158	112
Dotations aux provisions s/engagements douteux	- 1 385	- 479
Reprises de provisions s/engagements douteux	449	506
Dotations de provisions pour sinistres à recevoir	- 1 254	- 2 501
Reprises de provisions pour sinistres à recevoir	979	1 360
Dotations aux provisions s/op. diverses	-	-
Reprises de provisions s/op. diverses	-	-
Total	**- 7 500**	**- 4 321**

Les sinistres à recevoir en 2024 et se rapportant à 2023 ont été évalués à 2 239 K€ correspondant à la moyenne des sinistres reçus sur les 3 exercices précédents. Compte tenu du taux moyen de provision des créances douteuses de moins d'un an (56,00%), le montant de la provision a été évalué à 1 254 K€.

NOTE 25

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	-	-
Total	-	-

NOTE 26

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Pénalités de retard facturées	-	-
Produits et charges sur exercices antérieurs	-	-
Total	**-**	**-**

NOTE 27

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2023	2022
Il s'agit du seul montant de l'impôt sur les sociétés et des contributions pour chacun des exercices		
Base d'IS 2023 : 11 457 942 €	3 432	2 962
Taux normal d'IS : 25%	3 342	2 885
Taux de contribution additionnelle : 3,3%	90	77
Total	**3 432**	**2 962**

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	31/12/2022	ACCROISSEMENT	ALLÈGEMENT	31/12/2023
Impôt sur provisions pour risques non déductibles l'année de leur comptabilisation	1 582	-	81	1 663
Impôts sur provisions pour charges fiscales non déductibles l'année de leur comptabilisation	72	-	15	87
Total	**1 655**	**-**	**96**	**1 750**

JUSTIFICATION DU MONTANT DU RÉSULTAT FISCAL 2022 À 25%	BASE IS	MONTANT IS
Résultat comptable	11 458	2 934
Réintégrations/Déduc prov statistiques (IBNR, CNR)	- 323	- 83
Réintégrations/Déduc produits financiers (OPCVM)	694	179
Réintégrations dépréciation filaile	2 000	
Réintégrations diverses (C3S, CP…)	117	30
Résultat fiscal	**13 946**	**3 060**

NOTE 28

AUTRES INFORMATIONS

L'effectif du personnel en activité au cours de l'exercice, ventilé par catégories professionnelles est de :

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Dirigeants	2	1	3
Cadres	16	15	31
Employés	3	6	9
Total	**21**	**22**	**43**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2023 s'élève à 81,9K€ TTC au titre du contrôle légal (40,9 K€ pour le cabinet Deloitte et 40,9 K€ pour le cabinet Exco Paris).

NOTE 29

AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en euros au 31 décembre)

Le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice 2022 :	
	31/12/2023
Au titre de premier dividende :	482 400,00
Au titre de deuxième dividende	1 677 600,00
A la réserve facultative	1 423 938,59
A la réserve statutaire	3 583 938,00
Soit le total du bénéfice de l'exercice	**7 167 876,59**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Européenne de Cautionnement

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Européenne de Cautionnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dépréciations des risques de crédit et contrepartie :
La société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ces activités (notes 1,3 et 24 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à la détermination des dépréciations afférentes. Nous avons également revu les principales hypothèses et paramètres utilisés sur lesquelles se fondent l'évaluation de ces dépréciations.

Provisionnement du risque sur engagements par signature :
La société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à ses engagements par signature, risque de perte du fait de la mise en jeu de cautions données ou risque de perte du fait de sinistres survenus pendant l'exercice pour lesquels la mise en jeu de la caution n'interviendra que sur les exercices à venir (notes 1, 13 et 24 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour évaluer ces risques ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés sur lesquelles se fondent l'évaluation de ces provisions.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.
La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise
Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Exercice clos le 31 décembre 2022

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous fournissons également au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce la déclaration prévue par l'article L.823-63 du code de commerce confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La Défense et Paris,
le 29 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés	**Exco Paris Ace**
Marjorie	Emmanuel
Blanc Lourme	Charrier



PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels font apparaître un bénéfice de 7 167 877 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.
Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39,4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 13.017 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 3.254,25 euros.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2023 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, consultée en application de l'article L511-73 du code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 805 090,06 euros des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2023 aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du code monétaire et financier.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte du montant des dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents (2020 : 1 029 600 € ; 2021 : 2 088 000 € ; 2022 : 2 124 000 €) et de la distribution de réserve en 2021 pour un montant de 1 022 400 € décide, conformément aux propositions du Conseil d'Administration, en accord avec l'ACPR, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 comme suit :

1. A titre de premier dividende :
   0,67 €, par action,
   soit pour 720.000 actions
   482 400,00€

2. A titre de deuxième dividende :
   2,33 € par action,
   soit pour 720 000 actions
   1 677 600,00 €

3. A la réserve statutaire
   3 583 938,00 €

4 A la réserve facultative
   1 423 938,59 €

Total égal au bénéfice de l'exercice
7 167 876,59 €

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide que le dividende afférent à l'exercice 2023, soit 3,00 euros par action, sera payé avant le 30 juin 2024, à la diligence de la Société, par virement au compte bancaire des actionnaires.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, au regard des statuts en vigueur à ce jour, de fixer la valeur de négociation de l'action à 47,34 €.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant global de la rémunération des administrateurs à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice en cours à cent dix mille euros (110 000 €).

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 le mandat de Commissaire aux comptes de :
EXCO PARIS ACE 5 Avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS
Représenté par M Emmanuel CHARRIER

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes publications et formalités légales.

TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Découvrez tous nos services financiers sur

eurocaution.net

EDC

LA CAUTION PARTENAIRE